

Montesquieu

L'influence de Montesquieu a été considérable. Il a totalement modifié la pensée politique et juridique. Par son message et sa mise en garde contre le despotisme, il appartient au présent; mais c'est aussi un homme du passé, attaché aux privilèges de sa caste et qui n'a pas prévu la «révolution industrielle».



Célèbre auteur de *L'Esprit des lois*, Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu, ne fut pas seulement un philosophe politique. Il fut aussi un moraliste et un chroniqueur de talent, capable d'aborder les sujets les plus divers.

Les Lettres persanes (1721)

Deux Persans visitent la France. Ils échangent des lettres et écrivent à divers amis pour faire part de leurs impressions. Sous une apparence badine, Montesquieu émet des critiques hardies contre la société de son temps. Il critique ironiquement les mariages, les préjugés, les excès de ses contemporains. Les Persans sont censés observer d'un regard neuf les mœurs et les institutions françaises: des usages qui apparaissent soudain ridicules et absurdes.

Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence (1734)

La grandeur des Romains

s'explique par l'excellence de leurs institutions militaires et la continuité de leur politique extérieure tout entière orientée vers la conquête. Mais Rome devait périr de sa grandeur même: les mœurs des Romains se corrompirent, et la république fit place au régime impérial. Dès lors, c'est la décadence progressive jusqu'à la ruine de l'empire romain. A propos du destin de Rome, Montesquieu pose les bases de l'histoire philosophique. Derrière les faits, il cherche à discerner les lois qui régissent le sort des États.

L'Esprit des lois (1748)

C'est l'ouvrage majeur de Montesquieu, celui par lequel il se révèle le créateur de la science politique. Le projet est de montrer

qu'au sein de la prodigieuse confusion des lois de tous les pays et de toutes les époques, l'esprit humain peut discerner un ordre. La démarche est scientifique: il s'agit d'éliminer le hasard et d'expliquer par un principe commun des faits disparates. L'auteur nous montre que, si l'on veut comprendre les phénomènes et agir sur eux, il faut substituer aux causes individuelles et accidentelles des causes générales et nécessaires, telles que la nature de la constitution politique ou le climat. Partant des principes, Montesquieu procède par ordre de complexité croissante et l'analyse rebondit sur l'apparition de deux facteurs essentiels: l'espace, qui introduit la célèbre théorie des climats, le temps, qui amène la réflexion sur l'histoire du droit.

Montesquieu appartient au siècle des Lumières. Il en a la rigueur démonstrative et l'amour des vérités scientifiquement établies. Il n'en a pas les défauts, car il est un des rares à avoir cherché à penser, aussi, l'histoire.

SA VIE

Naissance

Né le 18 janvier 1689, au château de la Brède, près de Bordeaux, Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu, est issu d'une famille appartenant depuis longtemps à la noblesse de robe. Il reçoit l'éducation d'un futur magistrat au collège oratorien de Juilly, ensuite à la faculté de droit de Bordeaux, puis à Paris. En 1716, il hérite de son oncle paternel la charge de

«président à mortier» au Parlement de Guyenne.

Vie mondaine

Dès 1721, on le trouve fréquemment à Paris, où il fréquente la Cour et les salons. En 1726, il cède sa charge de président. En 1728, il est élu à l'Académie française. Il voyage jusqu'en 1732, se fait initier à la franc-maçonnerie, puis rentre en Guyenne.

Succès

Fruit de vingt ans de travail, *L'Esprit des lois* paraît en 1748 à Genève. Le succès est immédiat, le livre est salué comme un chef-d'œuvre et devient une référence obligée. Les Encyclopédistes sollicitent Montesquieu. La gloire est là, mais il n'en jouira pas très longtemps. Il meurt à Paris le 10 février 1755.

L'indifférence à l'égard de l'histoire

Le romantisme, qui n'aimait guère le siècle des Lumières, a prétendu que celui-ci avait superbement ignoré l'histoire. C'est en partie vrai, mais en partie seulement. Le collègue des oratoriens, ce qui est exceptionnel à l'époque, fait une grande place à l'enseignement de l'histoire. Mon-

tesquieu en sort, et son œuvre apporte la preuve que les philosophes des Lumières ont su, aussi, s'intéresser à l'histoire, car l'intention première de notre auteur est bien de rendre intelligible la diversité historique.

L'influence d'Isaac Newton

Les penseurs des Lumières, dont Montesquieu fait par-

tie, se veulent les continuateurs de Newton. Il faut partir de l'observation des faits et, de là, remonter vers les lois qui les organisent. C'est cette méthode d'investigation que Montesquieu, en penseur du XVIII^e siècle, va chercher à transposer dans le domaine de la philosophie politique.

On peut dire, après Auguste Comte (1798-1857) et Émile Durkheim (1858-1917), que Montesquieu est le véritable fondateur de la science politique et, même, de la sociologie.

Les types de régime politique. Montesquieu distingue trois types de régime: la république, la monarchie et le despotisme. Cette distinction se fonde sur deux critères: d'une part, la nature du gouvernement définie par le nombre de ceux qui détiennent le pouvoir; d'autre part, le principe, c'est-à-dire la vertu ou le sentiment dont chaque type de gouvernement a besoin pour se conserver. Le principe de la république est la vertu, celui de la monarchie est l'honneur, celui du despotisme est la crainte. A l'intérieur de chaque régime, tout doit être organisé de façon à susciter et entretenir le principe sans lequel il ne pourrait pas se maintenir.

La séparation des pouvoirs. Montesquieu est convaincu que la rivalité, la compétition sociales, à condition qu'elles aient

une expression politique, sont les conditions indispensables à l'établissement d'un régime modéré et donc à l'épanouissement de la liberté. Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ne doivent donc jamais être confiés à un seul homme ou à un seul groupe social afin d'éviter la tragédie du despotisme, qui tue la liberté.

Actualité - postérité. Bien qu'aujourd'hui on lise toujours les *Lettres persanes*, c'est essentiellement par *L'Esprit des lois* que Montesquieu est passé à la postérité. Il y a proposé une démarche inspirée de la science newtonienne et devenue commune aux sciences sociales. Il a su montrer qu'on pouvait organiser la diversité des phénomènes à l'intérieur d'un petit nombre de types.

Notes et commentaires

Président à mortier

Nom que l'on donnait aux présidents de parlement qui portaient, comme signe de leur charge, le mortier, un bonnet rond de velours noir que portent, aujourd'hui, les magistrats de la Cour de cassation et de la Cour des comptes.

Collège oratorien de Julliy

Célèbre établissement d'enseignement, tenu par les religieux de l'Oratoire et qui compta, parmi ses membres les plus éminents, le philosophe français Nicolas Malebranche (1638-1715).